



CONDITION GENERALES D'UTILISATEUR FINAL

Conclues entre :

Le client, personne physique majeure capable, utilisant la messagerie financière via la monnaie électronique émise par MaishaPay S.A.R.L, à travers la Solution de Paiement de l'Emetteur, en son propre nom ou pour le compte d'une personne morale ou une association, ci-après dénommé « Vous » ou l'« Utilisateur », d'une part ;

MaishaPay S.A.R.L société à responsabilité limitée. De droit africain, au capital de 100 000 dollars, dont le siège social est situé 311, avenue de la Gombe, Kinshasa, République Démocratique du Congo et immatriculée au registre du commerce et des sociétés selon le l'harmonisation des droits des affaires OHADA sous le RCCM : CD | KIN | RCCM | 16-B-9510 et l'ID.NAT 01-83-N06913W, ci-après dénommée « MaishaPay » ou « l'Emetteur », d'autre part ; et,

Ci-après ensemble dénommées les « Parties »,

Avertissement

Veillez lire attentivement les présentes Conditions Générales du service de paiement de l'Emetteur et d'Utilisation de sa messagerie financière et de sa Monnaie Electronique. Si vous souhaitez devenir Utilisateur, Vous devez lire les présentes Conditions Générales d'Utilisation et les accepter dans le cadre du processus d'inscription. Vous déclarez que vous êtes résident en République Démocratique du Congo ou tout autre zone internationale couverte par MaishaPay. Le cas échéant, vous vous engagez à quitter le site réservé à ces utilisateurs et à vous connecter sur le site correspondant à votre pays de résidence sur lequel vous trouverez les conditions générales d'utilisation qui vous sont applicables.

1. Définitions

Pour les besoins des présentes, les termes ci-après sont définis comme suit :

Solution de Paiement de l'Emetteur : désigne l'interface de programmation API « Application Programming Interface mis à la disposition du Distributeur ou Marchant par l'Emetteur pour les besoins de la mise en œuvre sur le Site ou l'application mobile d'une fonctionnalité de paiement par émission de Monnaie Electronique.

Banque : Tout établissement bancaire de crédit, de dépôt et d'épargne agréé par la banque centrale dans un pays de résidence ou membre de l'Espace Economique Européen, Américain, Asiatique, ou Africain (UMOA, CEMAC, SADEC), que l'Emetteur pourrait lui substituer à l'avenir.

Bénéficiaire : Personne au profit de laquelle est transférée la Monnaie Electronique dans le cadre d'une Opération de Paiement. Il est précisé que le Bénéficiaire peut être un Utilisateur partie à une Transaction ou le cas échéant, dans le cadre d'un éventuel programme caritatif du Distributeur prévu aux termes des Conditions Générales du Site, un organisme à but non lucratif.

Carte Bancaire : Carte de paiement bancaire ou de messagerie financière de Débit ou de Crédit, valable au sein du pays ou de la zone économique et en cours de validité, sous réserve de leur acceptation par l'Emetteur (Visa, MasterCard, CB, UnionPay).

CashPoint : Point de dépôt ou de retrait, ou encore un point de recharge se substituant aux shops.

DAB : Distributeur automatique des Billets, installés dans chaque coin des quartiers et des rues appartenant à une institution bancaire permettant de faire des retraits d'argent après authentification des cartes bancaires.

POS : Terminal de paiement mobile et lecteur de cartes bancaire

QRCODE : Le QRCode est un code-barres à deux dimensions qui permet d'encoder des données et exprimé sous formes de cryptogramme visuel.

SMS : Messages textes cour, également appelé texto, fourni par l'opérateur GSM

Conditions Générales d'Utilisation : Désignent le présent document.

Conditions Générales du Site/application : Désignent les conditions générales d'utilisation du Site ou de l'application conclues entre l'Utilisateur et le Distributeur, régissant notamment l'accès au Site/application et la conclusion de Transactions donnant lieu à la demande d'ouverture d'un Compte au nom de l'Utilisateur pour les besoins d'Opérations de Paiement et à l'achat de Monnaie Electronique.

Conditions Particulières : Désigne les informations communiquées par l'Utilisateur lors de son inscription au Site/application et contenant les informations nécessaires à la conclusion des présentes et à la gestion de son Compte : son nom, prénom, date de naissance, adresse email valide, mot de passe ou code secret. Ces informations sont transmises à l'Emetteur en vue de l'ouverture d'un Compte

Commission : Désigne la commission due par l'Utilisateur au Distributeur au titre d'une Transaction

Compte : Désigne le compte de Monnaie Electronique ouvert par l'Emetteur dans ses livres au nom de l'Utilisateur sur demande du Distributeur

Contrat : Désigne le contrat conclu entre l'Emetteur et l'Utilisateur en présence du Distributeur, composé des présentes Conditions Générales d'Utilisation et des Conditions Particulières qui lui sont associées.

Distributeur : Désigne toute personnes ou institution, exploitant le Site/application et offrant à ses utilisateurs la possibilité d'ouvrir un Compte, d'acquérir de la Monnaie Electronique émise par l'Emetteur par l'intermédiaire du Site et d'utiliser la Monnaie Electronique en vue de réaliser une Opération de Paiement auprès d'un Bénéficiaire. Le Distributeur est mandaté à cet effet par l'Emetteur pour distribuer la Monnaie Electronique auprès des utilisateurs du Site/applications à travers un CashPoint.

Emetteur : Désigne MaishaPay S.A, émetteur de la Monnaie Electronique agréé à ce titre en République Démocratique du Congo par la Commission de monétique de la banque centrale et Surveillance du Secteur Financier sous les références des lois et articles en vigueur soumis dans l'agrément.....

Identifiant : Désigne les données nécessaires à l'identification d'un Utilisateur par l'Emetteur se composant d'un User (adresse email ou numéro de téléphone valide) et d'un mot de passe.

Jour Ouvré : Désigne un jour calendaire à l'exception des samedis, dimanches, et jours fériés dans les zones d'activités.

Monnaie Electronique : Désigne la valeur monétaire stockée sous une forme électronique sur le serveur de l'Emetteur et représentant une créance de l'Utilisateur sur ce dernier. La Monnaie Electronique est émise par l'Emetteur contre la remise des fonds correspondants par l'Utilisateur.

Opération de paiement : Désigne le paiement d'un Bénéficiaire par transfert de Monnaie Electronique d'un Compte d'un Utilisateur à un Compte d'un Bénéficiaire

Retrait : Désigne une demande de virement sur son compte bancaire ou remis en espèce par le Bénéficiaire de tout ou partie du montant de sa créance de Monnaie Electronique sur l'Emetteur, diminué le cas échéant des Frais applicables, et en tout état de cause dans la limite de la réglementation applicable.

Remboursement(s) : Remboursement par l'Emetteur de tout ou partie de la créance de Monnaie Electronique détenue par un Utilisateur.

Site/Application Web : Désigne le site internet www.maishapay.net et l'application web www.web.maishapay.net exploité par le Distributeur intégrant la Solution de Paiement de l'Emetteur.

Application Mobile Désigne l'application MaishaPay fonctionnant PC, Web, tablettes, POS et smartphones (Android, IOS, Windows, Ubuntu)

Stores : Boutiques d'applications mobiles (Play store, App store, Windows Market)

Transaction : Transaction conclue par un Utilisateur dans les conditions visées aux Conditions d'Utilisation du Site et donnant lieu à Opération de paiement.

Utilisateur : Toute personne physique agissant pour son compte et utilisant la Monnaie Electronique émise par l'Emetteur afin de réaliser des Opérations de paiement.

Frais : Désigne les frais dus à l'Emetteur au titre de l'émission et de la gestion de Monnaie Electronique dans le cadre des présentes, dans la limite de la réglementation applicable.

2. Objet

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Emetteur fournit à l'Utilisateur les services d'émission, utilisation et gestion de la Monnaie Electronique émise par l'Emetteur, pour les besoins des Opérations de Paiement, en contrepartie du versement des Frais.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation, complétées par les Conditions Particulières, constituent l'intégralité du Contrat conclu entre les Parties au titre de l'émission, de l'utilisation et de la gestion de la Monnaie Electronique émise par l'Emetteur ; elles sont incorporées par référence aux Conditions Générales du Site web/Application liant le Distributeur et l'Utilisateur au titre des modalités de paiement afférentes aux Transactions.

L'Utilisateur peut à tout moment et sans frais se procurer une copie de ces documents en se rendant sur le Site web. Seul le Contrat fera foi entre les Parties en cas de litige.

3. Inscription de l'Utilisateur

3.1 Conditions nécessaires et préalables à l'inscription

Afin de s'inscrire, l'Utilisateur doit être une personne physique âgée **d'au moins 18 (dix-huit) ans** et être juridiquement capable. Il déclare agir pour son compte pendant toute la durée du Contrat.

3.2 Procédure d'inscription et d'ouverture d'un Compte d'Utilisateur

Lors de son inscription, l'Utilisateur devra notamment transmettre son nom, prénom, adresse mail et date de naissance ; nationalité (Matricule national) ; pays de résidence.

L'Utilisateur devra indiquer un Identifiant, composé d'un User (adresse email valide) et un mot de passe et d'un numéro de téléphone. Il est entièrement responsable du maintien de la confidentialité de son Identifiant. Il accepte de ne pas utiliser les Comptes, nom ou Identifiant d'un autre utilisateur à aucun moment, ni de divulguer son Identifiant à un tiers. Il accepte d'avertir immédiatement le Distributeur, dans le cas où il soupçonne une utilisation non autorisée de son Identifiant à l'adresse suivante : 90A90B Immeuble paradiso, avenue Boulevard du 30 juin, Commune la Gombe, Kinshasa-RDC ou par mail à contact@maishapay.net. Il est seul responsable de toute utilisation de son Identifiant.

En acceptant les présentes Conditions Générales d'Utilisations, vous acceptez que le Distributeur réalise votre inscription au service de l'Emetteur dès qu'il le jugera nécessaire. La création de votre Compte Utilisateur formalise la formation du Contrat. L'Emetteur et le Distributeur pourront, sans motivation, ni droit à indemnité pour l'Utilisateur, ne pas donner suite à une demande d'inscription. L'Emetteur se réserve à tout moment le droit de demander, par l'intermédiaire du Distributeur, des informations et données d'identification complémentaires, ainsi que toutes pièces justificatives qu'il estimera utiles.

L'Utilisateur déclare au moment de son inscription et pendant toute la durée du Contrat :

- (a) qu'il est âgé d'au moins 18 (dix-huit) ans ;
- (b) que toutes les informations fournies lors de son inscription sont sincères et exactes et à jour.

3.3 Limites d'utilisation du Compte de Monnaie Electronique

Tant que l'Utilisateur n'aura pas transmis les documents visés ci-après requis par l'Emetteur et lui permettant de contrôler son identité, les limites suivantes s'imposeront à l'Utilisateur :

- Un montant total de 8500 Fc équivalent à 5 dollars américain maximum de Monnaie Electronique pouvant être envoyé ou reçu par l'intermédiaire du même Site/application, et
- un montant total de dépôt de 1.000 FC maximum de de Monnaie Electronique par l'intermédiaire du même Site/Application.

A réception des documents suivants sous réserve qu'ils soient jugés satisfaisants par l'Emetteur, celui-ci pourra débloquer les limites applicables à l'Utilisateur personne physique :

- une copie d'un document officiel d'identité en cours de validité pour les citoyens du pays d'origine, carte d'identité (Matricule National), passeport ou permis de conduire, pour les étrangers résidant en R. D. Congo ou à l'étranger, passeport,
- si le Bénéficiaire n'est pas le bénéficiaire effectif des fonds, l'identité du bénéficiaire effectif avec une copie de sa pièce d'identité du pays en cours, permis de conduire ou passeport, et passeport si le bénéficiaire effectif est étranger, et éventuellement,
- un justificatif de domicile qui pourra être demandé à la discrétion de l'Emetteur.

A réception des documents suivants sous réserve qu'ils soient jugés satisfaisants par l'Emetteur, celui-ci pourra débloquer les limites applicables à l'Utilisateur personne morale: - les statuts - un extrait récent du registre de commerce et de crédit immobilier, - l'adresse du siège social et droit régissant la constitution et le fonctionnement de la société, - justificatif d'identité du dirigeant ou de la personne ayant pouvoir pour engager la société dans le cadre des opérations réalisées. - un relevé d'identité bancaire au nom de la société, - Déclaration de l'ensemble des bénéficiaires économiques détenant plus de 10% du capital, signé par le ou les dirigeants et obtention d'une pièce justificative d'identité des bénéficiaires effectifs personnes physiques pourra être demandé à la discrétion de l'Emetteur.

A réception des documents suivants sous réserve qu'ils soient jugés satisfaisants par l'Emetteur, celui-ci pourra débloquer les limites applicables à l'Utilisateur association : - Les statuts - Justificatif d'identité du Président de l'association - Récépissé de déclaration de création.

En outre, il est expressément prévu que l'Emetteur se garde la possibilité de demander les documents précités permettant d'identifier l'Utilisateur et le bénéficiaire effectif du Compte conformément à la réglementation applicable dès l'ouverture du Compte.

4. Fonctionnement d'un Compte

4.1 Achat de Monnaie Electronique

L'acquisition de Monnaie Electronique peut être réalisée, par carte bancaire ou tout autre moyen de paiement disponible à travers la Solution de Paiement de l'Emetteur, en une ou plusieurs fois. Le montant en numéraire versé par l'Utilisateur est collecté par l'Emetteur en contrepartie d'émission d'unités de Monnaie Electronique pour une valeur nominale équivalente et stockée sur le Compte de l'Utilisateur, déduction faite des frais définis dans les Conditions Générales du Site web/Application mobile.

4.2 Remboursement lié à l'annulation d'achat de Monnaie Electronique

L'Utilisateur détenteur de la Monnaie Electronique peut demander le Remboursement de tout ou partie de la Monnaie Electronique à tout moment avant toute utilisation au profit d'un Bénéficiaire. Un Remboursement doit être valablement demandé par email à l'adresse : contact@maishapay.net

Il doit indiquer le montant du Remboursement demandé qui peut être partiel ou total. L'Émetteur ajuste, en conséquence, le nombre d'unités de Monnaie Electronique émises par lui et détenues par l'Utilisateur sur le Compte. L'Émetteur initie un ordre de crédit de la Carte Bancaire dans un délai de 5 (cinq) Jours Ouvrés suivants la réception de la demande de l'Utilisateur.

4.3 Détenion de Monnaie Electronique

Le montant de Monnaie Electronique est détenu, à due concurrence, par l'Utilisateur sur le Compte :

- jusqu'à la date de Remboursement, ou - jusqu'à la date de réalisation d'une Opération de paiement.

4.4 Utilisation de la Monnaie Electronique en vue de réaliser une Opération de paiement

Le montant des Opérations de paiement vient s'imputer sur le montant de Monnaie Electronique inscrite sur le Compte. Lorsque le montant ainsi inscrit est inférieur au prix de l'Opération de Paiement, l'Utilisateur peut s'acquitter du complément de prix nécessaire en utilisant l'un des moyens de paiement acceptés le cas échéant par le Site web/application mobile. A l'inverse, lorsqu'il existe un solde résiduel de Monnaie Electronique sur le Compte, après l'Opération de Paiement, ce dernier peut donner lieu, suivant la décision de l'Utilisateur à une nouvelle Opération de Paiement.

L'Émetteur demeure étranger au lien de droit existant entre l'Utilisateur et le Bénéficiaire de l'Opération de paiement. L'Émetteur ne saurait être tenu responsable des fautes, manquements ou négligence de l'Utilisateur ou du Bénéficiaire l'un envers l'autre.

La Monnaie Electronique est transférée à la suite de l'exécution d'une Opération de paiement au profit du ou des Bénéficiaires.

4.5 Utilisation de la Monnaie Electronique reçue au titre d'une Opération de Paiement

Le Bénéficiaire peut selon le cas et dans les conditions fixées par le Contrat et/ou les Conditions Générales du Site web/application, utiliser immédiatement la monnaie électronique reçue pour effectuer une nouvelle Opération de Paiement ou formuler une demande de Retrait.

Dans ces hypothèses l'Emetteur verse au Bénéficiaire la somme correspondante sur un compte bancaire ouvert à son nom dans les livres d'une banque dont le siège social est situé dans l'Espace Economique ou d'activité de l'utilisateur ou tous autres pays supportés par le Distributeur. Le Bénéficiaire doit à cet effet fournir le numéro IBAN et le code SWIFT ou toutes autres informations du compte bancaire dont il est titulaire ainsi que son adresse.

Le Bénéficiaire détenteur de la Monnaie Electronique est réputé être le bénéficiaire effectif du Retrait au sens de la réglementation. Le cas échéant, le Bénéficiaire s'engage à renseigner l'adresse mail, la date de naissance, numéro de téléphone, la nationalité ainsi que l'adresse postale de la personne à qui le Bénéficiaire remettra les fonds issus du Retrait. Le Retrait ainsi que l'utilisation des fonds correspondants sont réalisés sous la responsabilité exclusive du Bénéficiaire.

Lorsque le Bénéficiaire décide de procéder à un Retrait, des Frais pourront lui être applicables conformément aux Conditions Générales du Site web/application.

4.6 Transmission et exécution d'un ordre de Remboursement

Lorsqu'il souhaite effectuer un Remboursement, l'Utilisateur du Compte procède à son identification sur le Site web ou application mobile en indiquant son User (numéro de téléphone valide) et son code secret. Il remplit le formulaire de demande de Remboursement dans la section adéquate et communique le cas échéant les pièces justificatives demandées par l'Emetteur. La demande de Remboursement devient irrévocable, lorsque l'Utilisateur clique sur l'onglet de validation du formulaire. Le Distributeur adresse alors un message de confirmation (e-mail, sms) à l'Utilisateur, puis procède à l'opération de Remboursement suivant le formulaire.

5 Opposition d'Identifiant contestation d'Opération et Reporting

5.1 Opposition d'Identifiant

L'Utilisateur doit informer le Distributeur de la perte ou du vol de son Identifiant, du détournement ou de toute utilisation non autorisée de celui-ci ou de ses données dès qu'il en a connaissance afin d'en demander le blocage. Cette déclaration doit être réalisée:

- par appel téléphonique au service client Maishapay au numéro : +243972435000

ou

- directement par message électronique à l'adresse suivante : [contact@maishapay.net]

L'Emetteur par l'intermédiaire du Distributeur exécutera immédiatement la demande de mise en opposition de l'Identifiant concerné. L'événement sera enregistré et horodaté. Un numéro d'opposition avec horodatage sera communiqué à l'Utilisateur. Une confirmation écrite de cette mise en opposition sera adressée par le Distributeur à l'Utilisateur concerné par message électronique. L'Emetteur prend en charge le dossier sur le plan administratif et conserve toutes les traces pendant 18 (dix-huit) mois. Sur demande écrite de l'Utilisateur et avant l'expiration de ce délai, l'Emetteur communiquera une copie de cette opposition.

Toute demande d'opposition doit être confirmée sans délai par l'Utilisateur concerné, par lettre signée de ce dernier, remise ou expédiée sous pli recommandé, ou email, à l'Emetteur à l'adresse postale en tête des présentes ou à l'adresse [Adresse mail Service Client]

L'Emetteur et le Distributeur ne sauraient être tenus pour responsable des conséquences d'une opposition par télécopie ou courriel, qui n'émanerait pas de l'Utilisateur.

Une demande d'opposition est réputée faite à la date et à l'heure de réception effective de la demande par le Distributeur. En cas de vol ou d'utilisation frauduleuse de l'Identifiant, l'Emetteur est habilité à demander par l'intermédiaire du Distributeur, un récépissé ou une copie du dépôt de plainte à l'Utilisateur qui s'engage à y répondre dans les plus brefs délais.

5. 2 Contestation d'une Opération

Pour toute réclamation relative aux opérations réalisées par l'Emetteur dans le cadre des présentes, telles qu'une Opération de Paiement ou toute opération de débit ou de crédit du Compte de l'Utilisateur au titre notamment d'un Achat de Monnaie Electronique, d'un Retrait, transfert ou d'un Remboursement (une « Opération »), l'Utilisateur est invité à s'adresser au service client du Distributeur ou à l'adresse indiquée à cet effet dans les Conditions Générales du Site web et application mobile.

L'Utilisateur qui souhaite ainsi contester une Opération qu'il estime non autorisée ou mal exécutée doit transmettre sa demande au Distributeur dans les plus brefs délais et avant l'expiration d'un délai de 13 (treize) mois à compter de la date de l'Opération en question (une « Contestation »).

La responsabilité de l'Emetteur et du Distributeur ne sauraient en aucun cas être engagée en cas de faute de l'Utilisateur, de manquement intentionnel ou constitutif d'une négligence grave à ses obligations, de transmission tardive d'une Opposition ou d'une Contestation ou de mauvaise foi.

Après validation d'une Contestation par l'Emetteur, ce dernier veillera à rétablir sous forme d'un crédit temporaire en unités de Monnaie Electronique le Compte de Monnaie Electronique de l'Utilisateur dans l'état dans lequel il était avant la réalisation de l'Opération contestée.

5.3 Reporting

L'Emetteur maintiendra dans ses livres le Compte de l'Utilisateur pendant une durée résiduelle de 13 (treize) mois à compter de la date de chaque Opération de Paiement afin de permettre à l'Utilisateur de formuler d'éventuelles Contestations. L'Utilisateur peut à tout moment obtenir, en ligne sur le Site, un état détaillé des Opérations de Paiement qu'il a réalisées.

Après l'exécution de toute Opération, l'Utilisateur recevra par courrier du Distributeur les informations suivantes :

- a) Une référence permettant d'identifier l'Opération concernée ;
- b) Le cas échéant, les informations relatives aux parties impliquées dans l'Opération ;
- c) Le montant de l'Opération concernée ainsi que, le cas échéant, l'objet de l'Opération réalisée ;
- d) Le montant détaillé des Frais applicables le cas échéant ;
- e) Le cas échéant, la date de réception de l'ordre correspondant et/ou la date à laquelle est exécuté le transfert de Monnaie Electronique correspondant.

6. Modification du Contrat

L'Emetteur se réserve le droit, à tout moment, de modifier les Conditions Générales d'Utilisation. Elles sont rendues accessibles par le Distributeur à tous les Utilisateurs à l'adresse fournie lors de leur inscription.

Tout Utilisateur peut refuser les modifications proposées et doit notifier son refus au Service Client du Distributeur par lettre recommandée avec avis de réception avant la date d'entrée en vigueur des modifications proposées (cachet de la Poste faisant foi) à [legal@maishapay.cd] défaut d'avoir notifié son refus avant la date d'entrée en vigueur indiquée, ou, à défaut, avant un délai de [7] jours à compter de leur mise en ligne sur le Site web, application mobile, l'Utilisateur est réputé accepter les modifications proposées. Les relations entre les Parties après la date d'entrée en vigueur seront alors régies par la nouvelle version des Conditions Générales d'Utilisation.

Il est par conséquent important que l'Utilisateur consulte ses emails et lise régulièrement les Conditions Générales d'Utilisation accessibles en ligne sur le Site web à tout moment.

En cas de refus par l'Utilisateur, ce refus donnera lieu, sans frais, la résiliation des Conditions Générales d'Utilisation, ainsi qu'au Remboursement des unités de Monnaie Electronique lui appartenant.

7. Responsabilité de l'Emetteur au titre de l'accès au Site web et application mobile

L'Emetteur ne saurait être tenu responsable à l'égard de l'Utilisateur des éventuelles erreurs, omissions, interruptions ou retards des opérations réalisées via le Site web ou application mobile résultant d'un accès non autorisé à ce dernier. L'Emetteur ne saurait d'avantage être tenu responsable des vols, destructions ou communications non autorisées de données résultant d'un accès non autorisé au Site web et application mobile.

L'Emetteur se réserve le droit de suspendre temporairement l'accès au Compte en ligne pour des raisons techniques ou de maintenance sans que ces opérations n'ouvrent droit à une quelconque indemnité. Il s'engage à limiter ce type d'interruptions au strict nécessaire.

Le Distributeur est seul responsable de la sécurité et de la confidentialité des données échangées dans le cadre de l'utilisation du Site conformément aux Conditions Générales du Site web et application mobile, l'Emetteur étant responsable de la sécurité et de la confidentialité des données qu'il échange avec l'Utilisateur dans le cadre des présentes au titre de la création et de la gestion de son Compte, ainsi que des Opérations afférentes au Compte.

8. Cas d'exclusion de responsabilité de l'Emetteur

L'Emetteur n'intervient en aucune manière dans les Transactions. L'Emetteur n'exerce aucun contrôle sur la conformité, la sécurité, la licéité, les caractéristiques et le caractère approprié des produits objet d'une Transaction. A cet égard, il appartient à l'Utilisateur de prendre toutes les informations utiles avant de procéder à une Transaction en toute connaissance de cause. Chaque Transaction réalisée par l'Utilisateur donne naissance à un contrat directement formé entre lui et le ou les Bénéficiaires auquel l'Emetteur est étranger. Ce dernier ne pourra en conséquence être tenu responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution des obligations qui en résulte, ni des préjudices éventuels causés à l'Utilisateur à ce titre.

Nonobstant toute disposition contraire dans le présent Contrat, la responsabilité de l'Emetteur à l'égard d'un Utilisateur est limitée à la réparation des dommages directs causés par l'inexécution d'une obligation contractuelle prévue aux présentes.

9. Engagements de l'Utilisateur

L'Utilisateur garantit qu'aucun élément de son profil sur le Site web et application mobile ne porte atteinte aux droits de tiers ni n'est contraire à la loi, à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

Il s'engage à ne pas :

- Exécuter le Contrat d'une manière illégale ou dans des conditions susceptibles d'endommager, de désactiver, de surcharger ou d'altérer le Site ;
- Usurper l'identité d'une autre personne ou entité, falsifier ou dissimuler son identité, son âge ou créer une fausse identité quelconque ;
- Diffuser des données ou informations personnelles relatives à un tiers, telles que des adresses postales, numéros de téléphone, adresses électroniques, numéros de cartes bancaire, etc.

En cas de manquement à ces obligations, l'Emetteur se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée afin de faire cesser les agissements concernés. Il sera également en droit de suspendre, supprimer et/ou bloquer son accès au Compte.

Sans préjudice des actions judiciaires engagées par des tiers, l'Emetteur est en droit d'exercer à titre personnel toute action en justice visant à réparer les préjudices qu'il aurait personnellement subis du fait des manquements qui lui sont imputables au titre du présent Contrat.

Si l'Utilisateur constate un manquement aux obligations précitées, il est invité à signaler à l'Emetteur ces agissements en contactant le service client à legal@maishapay.cd

10. Durée des Conditions Générales d'Utilisation et résiliation

Les Conditions Générales d'Utilisation sont conclues pour une durée indéterminée à compter de la réception par l'Utilisateur de l'email de confirmation de son inscription. L'Utilisateur peut à tout moment et moyennant le respect d'un préavis de 30 (trente) jours calendaires, procéder à la résiliation des Conditions Générales d'Utilisation. Cette résiliation emporte résiliation de l'ensemble du Contrat et en conséquence fermeture du Compte. L'Utilisateur doit, pour ce faire, adresser sa notification de résiliation des présentes au service client, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse e-mail suivante : [landry@maishapay.net]

L'Utilisateur devra désigner les coordonnées de son compte bancaire permettant à l'Emetteur de rembourser à l'Utilisateur la Monnaie Electronique figurant au crédit de son Compte. En l'absence d'indication, il appartient à l'Emetteur de suivre les instructions de Remboursement impliquant le remboursement par crédit de la Carte Bancaire ayant servi à l'acquisition de la Monnaie Electronique. L'Emetteur est déchargé de toute obligation dès lors qu'il aura confirmé à l'Utilisateur le virement sur le compte bancaire indiqué ou le crédit sur sa Carte Bancaire du montant de Monnaie Electronique.

En cas de nomination d'un successeur de l'Emetteur pour émettre la Monnaie Electronique distribuée sur le Site web, il appartient au Distributeur de recueillir l'accord express et écrit de l'Utilisateur sur ce changement et d'indiquer à l'Emetteur les modalités de transfert des fonds correspondants à la Monnaie Electronique diminués des frais applicables.

En cas de manquement grave, fraude, ou impayés de la part de l'Utilisateur, l'Emetteur se réserve le droit de suspendre ou résilier les présentes par l'envoi d'un email accompagné en cas de résiliation d'une lettre recommandée avec avis de réception. La résiliation entraîne la suppression du Compte, le cas échéant le Remboursement de l'Utilisateur. Ces Remboursements pourront dans certains cas être bloqués conformément à la législation en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

La résiliation des Conditions Générales d'Utilisation à l'initiative de l'Emetteur ne peut entraîner aucun droit à indemnité au profit de l'Utilisateur, du Distributeur ou du Bénéficiaire.

11. Droit de rétractation

L'Utilisateur dispose d'un délai de 14 (quatorze) jours calendaires révolus pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni supporter de pénalité. Ce délai de rétractation commence à courir à compter du jour de son inscription en tant qu'Utilisateur.

L'Utilisateur doit notifier sa demande de rétractation dans le délai imparti au service client du Distributeur par téléphone ou par email et adresser un courrier de confirmation à l'adresse du service client du Distributeur

Au titre de l'exercice de son droit de rétractation, le Contrat sera résilié sans frais dans les conditions et sous les réserves prévues aux articles ...et suivants du Code de la consommation.

12. Règles de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

L'Emetteur est soumis à l'ensemble de la réglementation pays relative à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

En application des dispositions de droits des pays, relatifs à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes, l'Emetteur est tenu de s'informer auprès de tout Utilisateur pour toute opération ou relation d'affaires de l'origine, de l'objet et de la destination de l'opération ou de l'ouverture du compte. Il doit, par ailleurs, réaliser toutes les diligences nécessaires à l'identification de l'Utilisateur et le cas échéant, du bénéficiaire effectif du Compte et/ou des Opérations liées à celui-ci. L'Utilisateur s'engage à faire toute diligence pour permettre à l'Emetteur d'effectuer un examen approfondi de l'opération, à l'informer de toute opération exceptionnelle par rapport aux opérations habituellement enregistrées dans le cadre des présentes et à lui fournir tout document ou information requis.

L'Utilisateur reconnaît que l'Emetteur peut mettre un terme ou reporter à tout moment l'usage d'un identifiant, l'accès à un Compte ou l'exécution d'une opération ou d'un Remboursement en l'absence d'élément suffisant sur son objet ou sa nature. Il est informé qu'une opération réalisée dans le cadre des présentes peut faire l'objet de l'exercice du droit à la communication de la cellule de renseignement financier nationale.

L'Utilisateur peut, conformément à la réglementation, accéder à toutes les informations ainsi communiquées sous réserve que ce droit d'accès ne remette pas en cause la finalité de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme lorsque ces données sont relatives au demandeur.

Aucune poursuite et aucune action en responsabilité civile ne peut être intentée ni aucune sanction professionnelle prononcée contre l'Emetteur, ses dirigeants ou ses préposés qui ont fait de bonne foi les déclarations de soupçon auprès de leur autorité nationale.

13. Données à caractère personnel et secret professionnel

L'Utilisateur accepte que les coordonnées et informations nominatives le concernant recueillies par l'Emetteur dans le cadre des présentes soient transmises aux sociétés du groupe auquel appartiennent l'Emetteur ainsi qu'aux prestataires opérationnels avec lesquelles celui-ci est en relation contractuelle aux fins d'exécution des transactions et services proposés sous réserve que ces tiers destinataires des données à caractère personnel soient soumis à une réglementation garantissant un niveau de protection suffisante tel que défini à l'article ... du Code Monétaire et Financier. La liste des tiers destinataires d'informations couvertes par le secret professionnel est accessible sur simple demande auprès du responsable de la conformité de l'Emetteur. Ces informations sont conservées par lui ou toute société mandatée à cet effet, dans les conditions légales et réglementaires.

Certaines informations recueillies et détenues par l'Emetteur dans le cadre des présentes peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification dans les conditions prévues par la loi... du modifiée relative à la cybercriminalité, l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Tout Utilisateur peut à tout moment obtenir une copie des informations le concernant sur simple demande adressée au correspondant CNIL de l'Emetteur. Il peut solliciter à cette même adresse une suppression ou une rectification de ces informations par écrit. Il peut à tout moment s'opposer à la réception de sollicitations commerciales, faire modifier ses coordonnées, s'opposer à leur communication en adressant une notification par courrier recommandé ou courriel suivie d'un accusé de réception à l'adresse du service client de l'Emetteur. Ce courrier devra indiquer nom, prénom, et Identifiant. Conformément à la réglementation en vigueur, il doit également être signé, accompagné de la photocopie d'un titre d'identité portant la signature de l'Utilisateur et préciser l'adresse à laquelle il souhaite recevoir la réponse. Une réponse lui sera adressée à l'adresse indiquée dans un délai de 2 (deux) mois suivant la réception de sa demande.

L'Émetteur conservera les informations et données à caractère personnel pendant la durée maximum légale ou réglementaire applicable en fonction de la finalité de chacun des traitements de données.

Les conditions de collecte, de détention et d'accès des données à caractère personnel recueillies par le Distributeur et sous sa responsabilité au titre de l'accès au Site, sont régies aux termes des Conditions Générales du Site web et de l'application mobile ainsi que de la charte de confidentialité accessible sur le Site web.

14. Comptes inactifs

Le Distributeur et l'Émetteur se réserve le droit de clôturer des comptes inactifs depuis plus de 24 mois.

Nous vous prions de vous référer aux Conditions générales de ventes du site web du Distributeur.

15. Force majeure

Les Parties ne seront pas tenues pour responsables, ou considérées comme ayant failli au titre des présentes, en cas de retard ou inexécution, lorsque leur cause est liée à un cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence des tribunaux juridictions pays en vigueur.

16. Indépendance des stipulations contractuelles

Si l'une quelconque des stipulations des présentes est tenue pour nulle ou sans objet, elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres stipulations.

Si une ou plusieurs stipulations des présentes deviennent caduques ou sont déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive rendue par une juridiction compétente, les autres stipulations conserveront leur force obligatoire et leur portée. Les stipulations déclarées nulles et non valides seront alors remplacées par les stipulations qui se rapprocheront le plus quant à leur sens et à leur portée des stipulations initialement convenues.

17. Protection des dépôts

Les fonds de l'Utilisateur sont déposés à chaque fin de Jour Ouvré dans un compte ouvert auprès d'une Banque partenaire et sont cantonnés par celle-ci.

18. Incessibilité

Le Contrat ne peut faire l'objet d'une cession totale ou partielle par l'Utilisateur, à titre onéreux ou gratuit. Il est par suite interdit de céder à un tiers l'un quelconque des droits ou obligations qu'il tient des présentes. En cas de manquement à cette interdiction, outre la résiliation immédiate des présentes, sa responsabilité pourra être engagée par l'Emetteur.

19. Frais

Les services de création et de gestion de Comptes sont facturés par l'Emetteur et sont inclus dans les frais indiqués dans les Conditions Générales de Vente.

20. Convention de preuve

Toutes les données reprises de façon inaltérable, fiable, et sécurisée dans la base de données informatique de l'Emetteur relatives notamment aux ordres de paiement et confirmations reçues de l'Utilisateur, aux notifications envoyées, aux accès, Retrait, Remboursement feront foi entre les parties jusqu'à preuve du contraire.

21. Droit applicable et juridiction compétente

Sauf en cas d'application d'une loi d'ordre public (laquelle ne s'appliquera que dans les strictes limites de son objet), il est expressément stipulé que le Contrat est soumis à la loi du pays en vigueur et que tout litige entre les Parties au titre de ce dernier sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents.

Le Directeur Général